

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 juillet 2014, la société ELECTROSTAR publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées ;
- ♦ Le bilan après affectation du résultat ;
- ♦ Le tableau d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

1^{ère} RESOLUTION : Approbation des états financiers ELECTROSTAR relatifs à l'exercice 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2013 et des rapports des Commissaires aux comptes, approuve sans aucune réserve le rapport du conseil du conseil d'administration ainsi que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

2^{ème} RESOLUTION : Approbation des conventions régies par les articles 200 et 475 du CSC.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR et, après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions et les contrats régies par les articles 200 et 475 du codes des sociétés commerciales qui ont été conclus durant les exercices écoulés jusqu'au 31 décembre 2013, tels qu'ils figurent dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

3^{ème} RESOLUTION : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

4^{ème} RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, constate que l'exercice clos au 31 décembre 2013 fait ressortir un résultat bénéficiaire s'élevant à 3 016 060,175 Dinars, décide de l'affecter en résultats reportés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

5^{ème} RESOLUTION : Approbation des états financiers consolidés définitifs relatifs à l'exercice 2012 et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, après avoir entendu la lecture du rapport du Groupe ELECTROSTAR et du rapport des commissaires aux comptes, approuve, sans aucune réserve, les états financiers consolidés du Groupe ELECTROSTAR arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les états financiers consolidés définitifs arrêtés au 31 décembre 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

6^{ème} RESOLUTION : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR donne les pouvoirs nécessaires au porteur d'un exemplaire du présent Procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales d'enregistrement, de dépôt au greffe du tribunal et de publication ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.